Image not found or type unknown

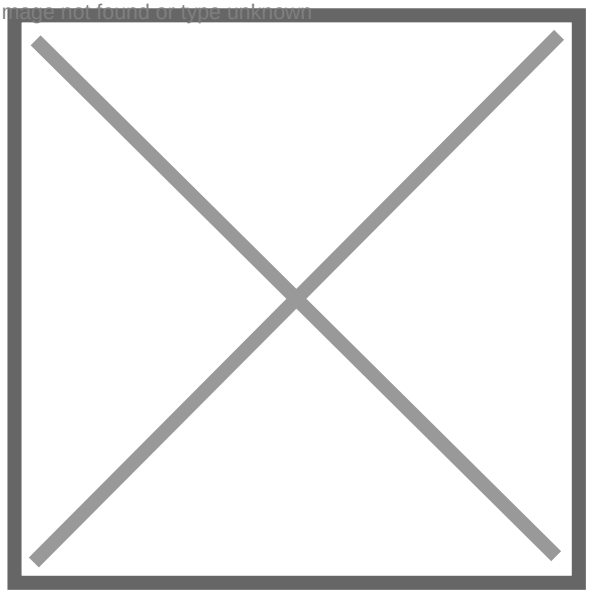

Demande de nationalité française pour les anciens combattants

Par **electronica**, le **16/09/2007** à **12:54**

Bonjour, rnrnAu cours de la guerre d'algérie, mes grands parents y participèrent, mon arrière grand père et grand père paternel étaient tous deux Caïds de commune en algérie. Mon grand père fût rappeler 3 fois durant la 2eme guerre mondiale (1939-1940 et 1941) issu d'une famille honorable, recompenser par la croix de la légion d'honneur, exerça la fonction de Caïd de 1941 à 1963. D'après les lois, il ouvre droit à la nationalité française, cela dit, comment dois je faire la demande et à quelle adresse dois je envoyer ma requete. rnrnquelles sont les moyens les plus sur pour obtenir une réponse

Par **robaik_old**, le **27/09/2007** à **01:13**

salut rnrn je suis comme toi c'est le meme cas j'ai chercher ils m ont dit que tu doit envoye des lettres au consulat de france et a l embassade j'ai envoye et j'attend la repeonce mais pour moi c est si c est posible pour toi va sur terain -en france- et si tu as les papies qu il faut tu auras la nationalite car j ai un ami qui est alle en freance et a demade des enformations pres des avocat il l en dit que tu devaris ramener des papies et boooooooooooooooonnnnnnnnneeee chance

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés